

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

30 fr. An, 18 fr. Six mois, 10 fr. Trois mois, 5 fr. ...

INSERTIONS.

20 c. Annonces, la ligne. 30 Reclames, 75 Faits divers, ...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; ...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAVITTE & Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 Novembre 1878.

Chronique générale.

LE MANIFESTE DES DROITES.

Le comité chargé de la rédaction du manifeste électoral a terminé son œuvre, et ce document important est prêt à être imprimé. Les auteurs du manifeste commencent par déclarer, au nom des trois fractions du parti conservateur, que, soucieux des lois que le pays s'est données, les candidats conservateurs n'entendent point contester la constitution actuelle, mais telle qu'elle a été définie par les lois constitutionnelles votées par l'Assemblée nationale. Ce manifeste fait appel à l'union de tous les hommes modérés et se termine par la phrase suivante:

« Ce que nous voulons, et ce que, vous autres électeurs, voulez aussi énergiquement que nous, c'est un clergé libre, une magistrature indépendante et une armée honorée. »

Dimanche soir, à 5 heures, l'Exposition universelle a irrévocablement fermé ses portes.

La recette de cette dernière journée a été de 63,469 fr. Les cartes d'ouvriers de Paris ont été au nombre de 40,454; il y a eu environ 30,000 cartes d'abonnements et d'exposants et jetons. C'est donc, au total, 130,000 visiteurs que l'Exposition a reçus pour son dernier jour.

La commission de la loterie nationale doit tenir jeudi une réunion qui sera présidée par M. Teisserenc de Bort. On doit discuter la date du tirage. On affirme que la majorité de la commis-

sion serait d'avis de fixer le tirage au 2 janvier.

Il paraît que la question des congrégations religieuses cause beaucoup d'inquiétudes au cabinet. Le ministre de l'intérieur a reçu d'un grand nombre de préfets des lettres confidentielles où ces fonctionnaires lui avouent que les projets de persécution de la majorité radicale sont très-mal vus par les populations.

Plusieurs journaux ont prétendu que, grâce à l'intervention de M. Grévy, les provocations échangées, au cours de la discussion de l'élection Cassagnac, n'auraient pas de suite. Nous en demandons bien pardon à ceux qui sont si bien informés; mais l'une de ces provocations a probablement une suite... en ce moment. Nous ne pouvons pas en dire plus aujourd'hui. (Tablettes.)

On s'entretient beaucoup de l'extension de notre service diplomatique en Orient. D'accord avec la commission du budget, M. Waddington a augmenté l'importance de certains postes, et fait huit nouvelles créations dont les principales sont en Serbie, dans le Monténégro et la Bulgarie.

Aussitôt l'invalidation de M. Paul de Cassagnac connue, une souscription pour couvrir les frais de sa nouvelle candidature a été ouverte.

En 24 heures, elle a atteint le chiffre de 28,000 fr. Son succès du reste ne paraît pas douteux.

On nous assure qu'en apprenant le résultat du vote invalidant M. de Cassagnac, M. Monod, préfet du Gers, aurait dit à M. de Martèze: « C'est une faute politique, car il est absolument impossible à l'administra-

tion d'empêcher la réélection du député de Condom. » Malgré ces affirmations réitérées et l'assurance rapportée de leurs voyages par les membres de la commission d'enquête, le gouvernement se disposerait à mettre tout en œuvre pour faire échec à M. Paul de Cassagnac. C'est un moyen de rendre son succès plus éclatant et d'avouer que les pratiques officielles ne sont condamnables que lorsqu'elles sont pratiquées par les conservateurs.

Nous avons entendu M. N..., député de la gauche et maire d'une ville importante du centre, dire après le vote Cassagnac à un de ses collègues:

« J'ai voté pour la validation parce que l'élection de M. Paul de Cassagnac était inattaquable, la Chambre n'avait pas à juger la politique de notre collègue, mais à examiner son élection. Or, en l'invalidant sans raison, elle a d'abord commis une injustice à laquelle je n'ai point voulu m'associer, et elle a créé un précédent fâcheux qu'elle pourrait avoir à regretter le jour où les hasards de la politique, l'instabilité des choses humaines en général et l'inconstance des faveurs populaires en particulier déplaceraient la majorité en la portant à droite. »

On assure que le rapport relatif à l'élection de M. de La Rochejacquelein va conclure à l'invalidation de l'honorable député. Par contre, il se confirme que l'élection de M. le duc Decazes à Puget-Théniers serait validée. Le peu d'intérêt que mérite le concurrent de notre ancien ministre des affaires étrangères, la crainte d'une discussion dont certains membres de la gauche n'auraient pas à se féliciter et les sympathies personnelles que l'esprit libéral de l'honorable député inspire à un grand nombre du centre gauche, toutes ces causes pourraient bien déplacer un nombre de voix suffisant pour assurer la majorité à la validation.

L'ANCIEN SOUS-PREFET DE CONDOM.

En wagon, sur les boulevards, dans les salons, partout où l'on s'occupe des choses du jour, il est question, à propos des élections de M. Paul de Cassagnac et de M. Darnaudat, des agissements d'un certain préfet des Hautes-Pyrénées, M. Rivaud.

Ce M. Rivaud marche à la célébrité; son nom est dans toutes les bouches. Naguère, l'Assemblée nationale lui a consacré un article spécial; elle a raconté les exploits de M. Rivaud depuis que le gouvernement a eu la malheureuse idée de l'investir de sa confiance.

M. de Cassagnac nous a montré ce fonctionnaire sous un nouveau jour. En 1876, M. Rivaud, ancien attaché au cabinet de l'honorable M. Gavini, alors préfet de Nice, occupait le poste de sous-préfet de Condom. A cette époque le futur procureur des Hautes-Pyrénées était bonapartiste, car il demandait en termes vraiment touchants à M. Paul de Cassagnac la photographie du prince impérial pour la porter dans le bottier de sa montre. Grâce à M. Gavini, qui eut la bonté de recommander M. Rivaud au ministère de l'intérieur, le sous-préfet de Condom ne fut pas révoqué au 16 Mai; M. de Fourtoul se contenta de l'envoyer à Châteaugontier. Dans la Mayenne, l'attitude de M. Rivaud fut tellement déplorable, que le préfet se vit forcé de demander sa révocation. Jusqu'au 14 décembre, on retrouve M. Rivaud à Angers. Là il se fait journaliste et insulte le Maréchal et ses fonctionnaires. Traduit en police correctionnelle pour ce fait, il n'est condamné qu'à l'amende, grâce à ses protestations de repentir.

Tout cela n'a pas empêché le gouvernement de nommer M. Rivaud, simple ex-sous-préfet de seconde classe, à la préfecture des Hautes-Pyrénées. Il est probable que la bonne foi du gouvernement a été surprise, et qu'il ignorait les antécédents fâcheux de ce fonctionnaire.

M. Rivaud, au lieu de se tenir coi, pour se faire pardonner son avancement incompréhensible, ne perd pas une occasion d'attirer sur lui l'attention publique.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PUPILLE DE SALOMON

Mlle MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GERANS)

(Suite.)

Quant à Christine, elle ne paraissait plus avoir conscience de ce qui se passait autour d'elle. L'image de Walter dépouillé se dressait devant ses yeux. Elle comprenait maintenant pourquoi il avait paru en suppliant près du lit de mort de Salomon; pourquoi il avait baisé ses mains glacées en lui disant: « Pardonne! » pourquoi il avait réclamé comme au droit le devoir de lui fermer les yeux. Elle comprenait pourquoi il la tuait à cette heure. Comment viendrait-il lui rappeler les promesses

que l'ambition de son père avait sacrifiées à l'amour de l'or? C'était à elle, l'orpheline repoussée, qu'on pouvait dire aujourd'hui: « Levez la tête, héritière, et dédaignez à votre tour. » La main, arrachée de la sienne, ne pouvait plus se tendre vers elle de nouveau, elle aurait pu vouloir ressaisir les biens qui s'en allaient...

— Eh quoi! lui dit enfin le vieux notaire, vous ne parlez pas, mon enfant.

— Je suis écrasée, dit Christine.

— Écrasée! Je le comprends...

— Ah! dit Mlle de Kemper en joignant les mains, si vous saviez! Ce que je reçois est plus précieux que vous ne le supposez encore. Oui, le doigt de Dieu est là!

Elle regarda autour d'elle et vit qu'elle était seule avec M. Legonnet.

— Ils sont partis, dit-elle. Je n'y ai pas pris garde. Adieu, Monsieur, je vous reverrai bientôt.

Elle ramena son voile de deuil sur son visage, descendit, monta dans la voiture qui l'attendait et se fit reconduire chez elle, ne pensant pas que la servante était sortie et que Rosa avait gardé la clé. Elle y songea seulement quand elle vit la porte fermée devant elle. Elle s'assit alors sur une des marches de l'escalier et attendit, ébranlée comme lorsqu'on s'agit dans un rêve. Bientôt des pas se firent entendre. Christine se leva et se trouva devant M. Lebrun. La veuve recula brusquement, et,

enveloppant la jeune fille dans un de ces regards qui, s'ils le pouvaient, deviendraient homicides:

— Serpent! s'écria-t-elle, que venez-vous faire ici? Oubliez-vous que cette demeure est maintenant la mienne?

Il était vrai. Christine avait oublié que le toit sous lequel elle s'était abritée jusqu'à ce jour avait changé de maître: elle était revenue au logis comme l'oiseau fatigué revient au nid pour y reposer ses ailes, quand même bientôt après il doit reprendre son vol.

Sous la main de Rosa, la clé grinçait dans la serrure. Elle ouvrit, et, montrant du dehors toutes ces choses connues, aimées, au milieu desquelles l'orpheline avait tant prié, tant souffert:

— N'ayez pas le malheur de franchir le seuil que voici, reprit-elle. Allez, et que jamais je ne vous retrouve sur mon chemin.

La porte retomba lourdement: son bruit se mêla à celui d'un sanglot de colère. C'était l'adieu de M. Lebrun. Christine regarda un moment ce logis riche en souvenirs dont elle était brutalement chassée, puis, levant les yeux vers le ciel:

— O mon Dieu! dit-elle, vous qui possédez le monde et qui n'avez pas où reposer votre tête, ayez pitié de moi!

Elle ne pouvait hésiter: une seule maison restait hospitalière devant elle. Elle redescendit et, brisée d'émotions et de fatigue, elle prit le chemin de

l'hôtel Montferrier. Bientôt, elle dut bâter le pas. De larges gouttes d'eau tombaient une à une et les feux des éclairs luttèrent avec l'ombre du crépuscule. L'orage qui, depuis le matin, grondait sourdement dans les nues, allait éclater. Christine frappa à la porte de l'hôtel.

— Mademoiselle de Kemper! dit le domestique ne pouvant dissimuler un premier mouvement de surprise. Madame est sortie, ajouta-t-il.

— N'importe, dit Christine, je vais monter chez elle; je l'attendrai.

Elle se rendit dans le petit salon et se laissa tomber dans un fauteuil.

Ses regards erraient autour d'elle sur ces objets muets de leur nature et qui, à une heure donnée, savent prendre une voix si puissante. C'était sur cette cheminée de marbre qu'elle était appuyée lorsque Alice lui parlait de devenir la femme de Walter. C'était près de cette table, alors couverte de fleurs, qu'elle était debout quand il mit à son doigt l'anneau de la promesse. C'était là aussi qu'elle avait trouvé Alice gémissant, tête baissée, et qu'elle, courbant généreusement le bras devant la première pensée d'un devoir, avait rompu avec le bonheur entier de sa vie.

Joies, douleurs, déchirement de la séparation récente, espoir renaissant dans l'avenir, tout se succédait dans son cœur...

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dazé, Libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, Libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.





